

## Atelier d'information - sensibilisation sur le Parlement Ouvert, les valeurs et principes fondateurs du PGO auprès des parlementaires en Côte d'Ivoire

<b>Titre du Projet</b>	<b>Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF</b>
<b>Partenaires</b>	Tunisie, Côte d'Ivoire, Maroc et Sénégal
<b>Opérateurs</b>	Expertise France
<b>Directeurs de Projet</b>	Nicole NKOA
<b>Email</b>	<a href="mailto:Nicole.nkoa@expertisefrance.fr">Nicole.nkoa@expertisefrance.fr</a> / <a href="mailto:edmond.mbia@expertisefrance.fr">edmond.mbia@expertisefrance.fr</a>
<b>Pays/institution</b>	Côte d'Ivoire – OSC et Administration
<b>Opérateur sur l'activité</b>	Expertise France
<b>Activité</b>	Information - sensibilisation sur le Parlement Ouvert, les valeurs et principes fondateurs du PGO auprès des parlementaires en Côte d'Ivoire

### Description et contexte du PAGOF2

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'AFD, le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF).

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 2 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concernera désormais 04 pays : Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des administrations et de la société civile de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le

gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

### Description des Objectifs de l'activité :

#### ➤ Contexte de l'activité :

Depuis le lancement du PGO, l'engagement parlementaire fait partie intégrante de la philosophie du gouvernement ouvert et est un élément clé pour réaliser des réformes structurantes.

Le Parlement ouvert est une nouvelle forme d'interaction entre les citoyens.es et les pouvoirs législatifs qui favorisent l'ouverture du processus législatif afin de garantir la transparence et l'accès à l'information publique, la responsabilisation, la participation citoyenne, l'éthique et la probité parlementaires. C'est un mécanisme à travers lequel un parlement s'engage à promouvoir l'ouverture, à renforcer les processus parlementaires et le travail des législateurs.rices, en collaboration avec la société civile.

Lors du sommet Afrique et Moyen-Orient du PGO tenu du 1er au 3 novembre 2022 à Marrakech, au Maroc, la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer des initiatives pour favoriser la transparence parlementaire au niveau national.

A cet effet, une feuille de route du Parlement Ouvert a été produite et validée en mars 2024 en collaboration avec la Commission de l'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Le Parlement entend rechercher et traduire dans ses actions, les initiatives pouvant permettre la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Pour ce faire il entend faire participer pleinement ses membres (Députés et Sénateurs) dans la promotion de la transparence parlementaire.

Les présents TDRs sont élaborés en vue de l'organisation d'un atelier de sensibilisation de trois (03) jours sur le gouvernement ouvert à destination des parlementaires et d'un réseau d'OSC actif sur le chantier de la gouvernance.

#### ➤ Objectifs de l'action

Cette activité s'inscrit dans le cadre des activités transversales définies dans l'Axe A « Renforcement des connaissances sur le Gouvernement Ouvert ». Plus précisément, elle vise à sensibiliser l'Assemblée nationale ainsi qu'un réseau d'OSC aux principes du gouvernement ouvert, au processus PGO et le rôle joué par chaque acteur.

Il s'agit ainsi d'aller vers un « Parlement Ouvert » afin de promouvoir la transparence dans l'action publique, la participation citoyenne et l'innovation démocratique dans le but de renforcer la confiance dans le gouvernement et les institutions publiques.

Cela constitue également un levier pour consolider et accélérer l'ouverture et la modernisation de l'Assemblée Nationale en ouvrant l'institution à l'apprentissage et aux bonnes pratiques des homologues étrangers qui sont déjà inscrits dans ce mouvement depuis plusieurs années.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Sensibiliser et échanger sur les grands principes de base du Gouvernement Ouvert et du PGO pour le Parlement (pourquoi ouvrir le Parlement ?) :
  - la consultation et participation de la société civile et des citoyens à la décision publique ;
  - la co-construction des politiques publiques et des services publics, l'ouverture des processus de décision ;
  - la redevabilité des élus et la confiance citoyenne ;
  - Les enjeux de la gouvernance ouverte et échanges autour des actions entreprises par la Côte d'Ivoire dans ce domaine à travers notamment le Plan d'Action National ;
  - Etc...
- Faire connaître et échanger à la fois sur le rôle de l'Assemblée Nationale dans le processus de gouvernement ouvert et le rôle des OSC. Il s'agira de présenter :
  - les méthodes de travail (ateliers, groupes parlementaires) pour suivre et mettre en œuvre cette ouverture tant dans le cadre du PGO et du PAN de l'AN que dans la politique d'ouverture globale du gouvernement ;
  - les engagements et les actions concrètes mises en place pour accélérer la modernisation et l'ouverture de l'Assemblée Nationale ;
  - le nouveau rôle des députés et des sénateurs à l'égard des citoyens à l'aune de principes tels que l'ouverture du processus de la loi dans ses différentes phases , l'inclusion des citoyens dans la prise de décision et l'évaluation du travail législatif, l'expérimentation via des outils numériques, etc...
  - le rôle des OSC dans ce cadre d'ouverture du parlement ;
  - les démarches internationales d'ouverture des parlements comme par exemple l'e-Réseau pour un parlement ouvert, etc...

## Résultats attendus

L'atelier d'information-sensibilisation devra permettre aux acteurs ciblés de :

1. **Mieux appréhender des notions de Gouvernement Ouvert** telles que : la philosophie du PGO, les différents processus de mise en œuvre, les grandes lignes de la participation publique et citoyenne, l'importance de la co-construction et les mécanismes de dialogue permanent, les engagements du gouvernement, etc.

2. **Connaitre le rôle des parlements dans le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert :** les parlementaires seront informés au sujet du PGO et de son impact à ce jour, et discuteront de l'importance de collaborer avec la société civile pour co-développer et co-exécuter les Plans d'action nationaux grâce à cette initiative multilatérale. De plus, ils discuteront de la manière dont les résultats de ces plans peuvent améliorer la vie des citoyennes et des citoyens, et appuyer les législatures dans l'exercice de leurs fonctions de représentation et de surveillance.

De façon générale, au terme de l'atelier les parlementaires et les OSC :

- Seront plus sensibles et mieux informés sur les enjeux du gouvernement ouvert en Côte d'Ivoire et ses implications pour une meilleure gestion des affaires publiques ;
- Sauront quel rôle ils doivent jouer ainsi que leur niveau de responsabilité dans le processus PGO en Côte d'Ivoire et la transparence parlementaire ;
- Auront identifié des initiatives en cours à l'Assemblée Nationale et au Sénat pouvant faire l'objet de projets d'engagement dans le cadre du Plan d'action d'ouverture du Parlement en Côte d'Ivoire ;
- Ils seront informés du lien qui existe entre gouvernement ouvert et actions parlementaires ;
- Pourront développer une approche en faveur de la promotion d'une mise en œuvre qualitative des PAN notamment en influençant le contenu des réformes en cours ;
- Auront les capacités nécessaires pour améliorer la connaissance des parties prenantes sur le gouvernement ouvert en participant à la diffusion de l'information.

### Participants cibles

La formation s'adresse aux parlementaires notamment ceux de la Commission de l'Évaluation des Politiques Publiques les responsables de l'administration parlementaire et les associations engagés avec le parlement

Dans les faits, seront informés et sensibilisés :

- **25 parlementaires et responsables de l'administration parlementaire,**
- **15 membres des organisations de la société civile ainsi que les médias.**

### Livrables

- Formation/sensibilisation délivrée
- Support de formation
- Rapport de fin de mission

### Type de contrat

Court terme

### Nombre de jours d'expertise

Maximum de 08 jours (3jour de préparation ; 3 jours de formation ; 2 jours de reporting).

## Lieu d'exécution

L'activité sera réalisée en Côte d'Ivoire et sur le lieu de travail de l'expert.

Calendrier prévisionnel :

**Du 06 au 07 juin 2024**

## Langue(s) de travail

Français

## Profil requis de l'expert

### Qualifications et compétences

- Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l'administration centrale et locale ;
- Connaissance de l'Assemblée Nationale : fonctionnement, travaux, notamment sous l'angle du gouvernement ouvert (enjeux, acteurs, etc.) ;
- Connaissance du processus PGO – Partenariat pour un Gouvernement Ouvert ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et orales

### Expérience professionnelle générale et spécifiques

- Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, e-gov, administration électronique au sein de l'administration et notamment de l'AN ;
- Expérience dans la communication et sensibilisation à la transparence et l'ouverture du gouvernement ;
- Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges.

## Langue(s) de travail

Français